



Grande Culture - Fourrage n° 1 – 1^{er} juin 2017

A retenir

Maïs

Situation des semis : tous les semis ont été réalisés du 5 avril au 29 avril. Les semis de début Avril sont au stade 12-14 Feuilles pour la plupart et ceux de fin Avril sont au stade 6-8 feuilles

Limaces : aucun dégât observé

Taupin : des attaques ont été observées sur l'ensemble des parcelles mais sont très faibles (< 1% de la parcelle touché). Surveillez les parcelles dès la levée et jusqu'à 8-10 feuilles.

Vers gris : des attaques ont été observées sur l'ensemble des parcelles (< 1% de la parcelle touché pour 4 parcelles et 1 avec des dégâts < à 20 % par zones privilégiées). Surveillez les parcelles dès la levée et jusqu'à 8-10 feuilles.

Sésamies : Le piégeage a permis de capturer 1 seul papillon dans la zone d'Aléria le 27 Mai

Adventices : présence de datura, chénopode blanc, carex, abutilon, matricaire, digitale et liseron ...

SOMMAIRE

Présentation
Choix des cultures
Bio-agresseurs

ANIMATEUR FILIERE :
GRPF
Rédactrice : Yvan MINER
DIESTE



Structures partenaires :
CA2B,

Directeur de publication :
Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

Maïs

- **Stade phénologique**

Les semis de début Avril sont au stade **12-14 Feuilles** pour la plupart et ceux de fin avril sont au stade **6-8 feuilles**.

- **Taupin - *Agriotes sordidus***

Biologie : Il s'agit de l'*Agriotes sordidus*, qui présente un cycle dit « court », variant de un à quatre ans. Le taupin ne devient adulte qu'à la dernière année de son développement. C'est donc le stade larvaire qui est prépondérant et dommageable pour les cultures.

En fin de cycle, la larve se métamorphose en nymphe durant le mois de juillet et en adulte en août-septembre. L'adulte hiberne dans le sol puis refait surface vers mars pour se reproduire en mai et pondre des œufs en été qui se transforment en larves.

Plusieurs générations de larves peuvent cohabiter et se chevaucher.

On observe un risque généralisé à l'ensemble de la France. Les dégâts sont variables d'une année à l'autre, d'une région à l'autre et surtout d'une parcelle à une autre (historique parcellaire). Tous les systèmes de production sont potentiellement concernés.

Les printemps chauds et humides favorisent la hausse des populations de taupins.

En bordure océanique, certaines années sans hiver, on peut observer des dégâts tardifs sortie hiver.



Les taupins apprécient un sol humide et des couverts végétaux au printemps. La larve, qui n'aime ni la sécheresse ni le froid, reste dans le sol, et remonte à la surface pour se nourrir au printemps et à l'automne.

Les symptômes sont :

- **Attaques sur graines ou coléoptiles :** Disparition de la semence ou de la plantule.
- **Attaques sur jeunes plantules :** Feuille centrale flétrie, blocage, dessèchement puis disparition de la plantule.
- **Attaques au collet de plantes plus âgées :** Plantes raccourcies avec des feuilles anormalement larges, plantes présentant un cornet foliaire cylindrique allongé avec peu de feuilles dégagées, présence de stries blanches longitudinales sur les feuilles, développement de bourgeons axillaires qui deviendront des talles.

La présence de larves confirme le diagnostic.

- Attaque par ronds, voire généralisée à l'ensemble de la parcelle



Observation : Plusieurs foyers mais des attaques faibles (<1%)

Evaluation du risque : il est nécessaire de rester vigilant..... afin de suivre le début de l'essaimage sur les parcelles ayant eu des foyers la saison passée ou lorsque des encroûtements ont été constatés. Le risque est moyen.

Gestion du risque :

- Travailler superficiellement le sol par temps sec, en fin de printemps et en fin d'été quand les larves sont proches de la surface du sol, afin d'entraîner la mort des ravageurs par dessiccation.
 - Éviter les prairies de graminées ou de légumineuses pendant plus de quatre ans, ainsi que les jachères.
 - Allonger les rotations en introduisant des cultures de printemps qui couvrent peu le sol en mai et sont défavorables à la ponte.
 - Mettre en place des rotations de cultures moins sensibles à ce coléoptère, comme les crucifères.
- **Noctuelles terricoles : vers de gris - *Agrotis ipsilon* et *Agrotis segetum* ou *Scotia ipsilon* et *Scotia segetum*), *Luperina Luperina testacea***

Biologie : C'est un lépidoptère du genre *Agrotis* qui regroupe plusieurs espèces semblables à l'œil nu : *A. segetum* et *A. ipsilon* sont les principales trouvées sur tabac.

Les adultes volent à la tombée de la nuit, sur de plus ou moins longues distances. Ils reprennent une activité au printemps pour se reproduire. Ils pondent de 800 à plus de 1 500 œufs déposés isolés ou par paquets, selon l'espèce.

Les larves, vers gris, ont une mue rapide autour de 4-5 jours. Il semble que c'est à partir du 3^{ème} stade larvaire que se produisent les dégâts.

On les trouve dans les zones humides ou juste travaillées pour les semis et les plantations ou bien sur les feuilles de plantes diverses.

Les dégâts s'observent facilement le matin et les symptômes sont :

- Petits trous, à l'«emporte-pièce» sur les premières feuilles de la plantule de maïs.
- Jeunes plantes sectionnées à la base entraînant un flétrissement de l'ensemble de la plante. Lorsque l'attaque est déclarée, plusieurs plantes successives sont souvent touchées.

Répartition dans la parcelle en foyers.

En cherchant, on trouve souvent la chenille enroulée sous terre à la base du pied.

Observation : Plusieurs foyers mais des attaques faibles (<1%) sur 4 des 5 parcelles et 1 (<20% par zones privilégiées)

Evaluation du risque : il est nécessaire de rester vigilant jusqu'au stade 10 Feuilles ...



Gestion du risque : des pratiques culturales telles labourer, sarcler-biner ou encore maintenir laparcelle et ses abords propres dès la mi-avril permettent de limiter le risque

Pour les 5 ravageurs suivants (limace, tipule, Oscinie, Scutigerele et mouche des semis), la présentation est succincte car il n'y a pas eu d'observation de ces ravageurs.

- **Geomize - *Geomyza tripunctata***

Biologie / Symptômes :

- Dessèchement feuille centrale
- Epaissement du pied (pied de poireau)
- Souvent plusieurs plantes consécutives

Observations à réaliser sur la période du semis à 8 F



- **Oscinies**

Biologie / Symptômes :

- décolorations jaunes longitudinales, des morsures parallèles à la nervure centrale
- accolements de l'extrémité des feuilles du cornet (symptôme feuilles du cornet en anse de panier),
- tallage,
- charbon *Ustilago* peut parfois se développer

Observations à réaliser sur la période du semis à 10 F



- **Mouche des semis**

Biologie / Symptômes :

- Certains grains ne germent pas,
- Jaunissement et état de faiblesse général,
- plantes touchées végètent, voire disparaissent
- L'examen attentif de la graine montre la présence de larves

Observations à réaliser sur la période du semis à 3 – 4 F

- **Tipule**

Biologie / Symptômes :

- Attaque du jeune cornet des feuilles au ras du sol,
- Coupure irrégulière des feuilles,
- Section rarement complète des feuilles attaquées,
- Les feuilles sont à moitié enterrées par la larve.

Observations à réaliser sur la période du semis à 8 F

Ne pas confondre avec la larve de vers gris qui s'enroule sur elle-même, alors que celle de tipule reste droite.



- **Limace**

Biologie / Symptômes :

- Dégâts sur le limbe des feuilles : cuticule découpée et mangée,
- Morsures irrégulières sur le bord du limbe,
- Les nervures des feuilles ne sont pas attaquées,
- Présence de traces de bave brillante sur le limbe des feuilles,
- Quelquefois, les maïs de 2-3 feuilles sont coupés à la base de la tige

Observations à réaliser sur la période du semis à 6 F



- **Pyrale du maïs - *Ostrinia nubilalis***

Biologie : Elle réalise deux générations ou plus (**cycle plurivoltin**). La quasi-totalité des individus de 1ère génération donne lieu à une 2ème génération dans les sud-ouest et le sud-est.

La pyrale passe l'hiver sous forme de larve en diapause. Au printemps, à partir de la fin avril, plus ou moins tôt **Adulte** suivant les années, elle va se nymphoser. La nymphose a lieu en mai et en juin pour **Larve** la 1ère génération. La sortie des adultes s'échelonne sur un mois environ, entre mi-mai et mi-juillet selon les régions. Les adultes émergent et gagnent les maïs. Les pontes des papillons de 1ère génération ont lieu sur les maïs les plus développés, en général sur les semis les plus précoces pour une région donnée. Il y a 5 stades larvaires.



- 2 à 3 cm d'envergure
- Ailes larges et fines,
- Corps long et mince
- Antennes cylindriques
- **Chez la femelle :**
Abdomen plus court et plus épais, teinte jaunâtre clair

- **Chez le mâle :**
Derniers segments abdominaux dépassent le bord des ailes repliées, teinte gris brun chez le mâle

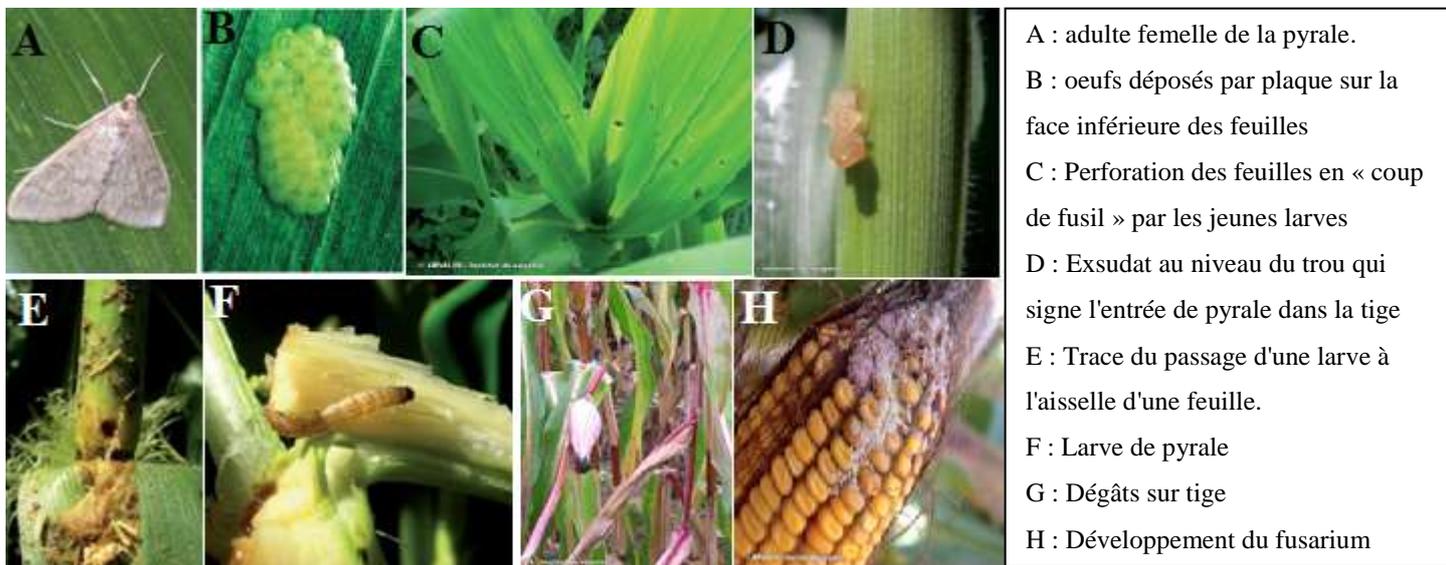


- Jusqu'à 20-25 mm de long au dernier stade larvaire
- Couleur beige à gris clair
- Ligne longitudinale foncée sur le dos
- Ponctuations noires réparties sur chaque segment de part et d'autre de la ligne médiane

Dans les situations où plusieurs générations peuvent se succéder, une certaine proportion de larves (parfois la totalité, selon les conditions climatiques) issues des papillons de 1ère générations vont se nymphoser et donner lieu à un 2ème vol qui se déroulera de mi-juillet à mi-août, selon les régions et les années. La ponte de la seconde génération se fait sous les feuilles, voire parfois sur les épis, selon le stade de développement du maïs. Les larves creusent des galeries dans les tiges, les pédoncules et les épis.

Les Symptômes sont :

- **De 10-12 feuilles du maïs à la floraison :**
 - Perforations des feuilles symétriques par rapport à la nervure centrale (aspect "coup de fusil"),
 - Sciure à l'aisselle des feuilles, à l'endroit où la larve pénètre dans la tige,
 - Présence des chenilles,
- **De la floraison à la maturité :**
 - Présence des chenilles dans les tiges, pédoncules ou dans les épis,
 - Présence de sciure,
 - Panicules cassées,
 - Casse des tiges au niveau d'une galerie.
 - Casse de pédoncule et chute d'épi



A : adulte femelle de la pyrale.
 B : oeufs déposés par plaque sur la face inférieure des feuilles
 C : Perforation des feuilles en « coup de fusil » par les jeunes larves
 D : Exsudat au niveau du trou qui signe l'entrée de pyrale dans la tige
 E : Trace du passage d'une larve à l'aisselle d'une feuille.
 F : Larve de pyrale
 G : Dégâts sur tige
 H : Développement du fusarium

Observation : sur 1 des 5 parcelles, la plus avancée, il y a eu une capture d'un papillon.

Les observations visuelles ont mis à jour des attaques faibles (<1%)

Evaluation du risque : il est nécessaire de rester vigilant car la pyrale est préjudiciable jusqu'à la récolte.... A ce jour pas assez de capture pour définir un pic de vol.

Gestion du risque :

- **Solutions préventives :** Après la récolte : un broyage fin des cannes de maïs va diminuer la population de larves de pyrales présentes à l'automne de l'ordre de 70 à 80% (selon la qualité du broyage et le climat hivernal). Les larves de pyrale sont très résistantes au froid. Cependant, pluies et températures douces entraînent de façon significative des développements de pathogènes sur les larves diapausantes. Certaines années cela contribue à la diminution de population de pyrale. Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de production sont plus efficaces qu'une lutte individuelle. Dans la mesure du possible, la lutte doit être collective.
- **Solutions curatives :** Il n'existe pas de solution de lutte curative à proprement parler. La lutte vise :
 - les œufs (à l'aide de trichogrammes)
 - ou
 - les jeunes larves (avec un produit insecticide) avant que celles-ci ne se réfugient dans la plante et occasionnent des dégâts.

Seuil indicateur de risque : de 0,8 à 1 larve par plante, l'automne précédent.

▪ **Sésamie du maïs - *Sesamia nonagrioides***

Biologie : La présence de points noirs, les orifices respiratoires, situés sur les côtés de la larve est caractéristique. Les larves en diapause passent l'hiver dans le collet des plantes de maïs. Au printemps, la nymphose débute mi-avril et les adultes apparaissent de mi-mai à fin juin. Les larves passent par 7 stades larvaires. Le deuxième vol débute mi-juillet et dure jusqu'à début septembre. Le taux de multiplication entre la 1ère et la 2ème génération est élevé. Une femelle de 2ème génération pond 200 à 300 œufs. Un 3ème vol peut être observé certaines années.

Les symptômes sont :

- **Première génération :** par foyers de quelques m² et sur des plantes contiguës :
 - Dessèchement et disparition de plusieurs plantes successives,
 - Présence des larves au collet des plantes,
 - Dégâts visibles de 3-4 feuilles jusqu'après 10-12 feuilles,
 - Présence d'une grosse perforation à la base de la tige sur les maïs les plus développés.
- **Deuxième génération :**
 - Sur tiges, pédoncules et épis, présence de galerie et de sciure,
 - Une plus forte proportion de larves demeure en bas de tige.



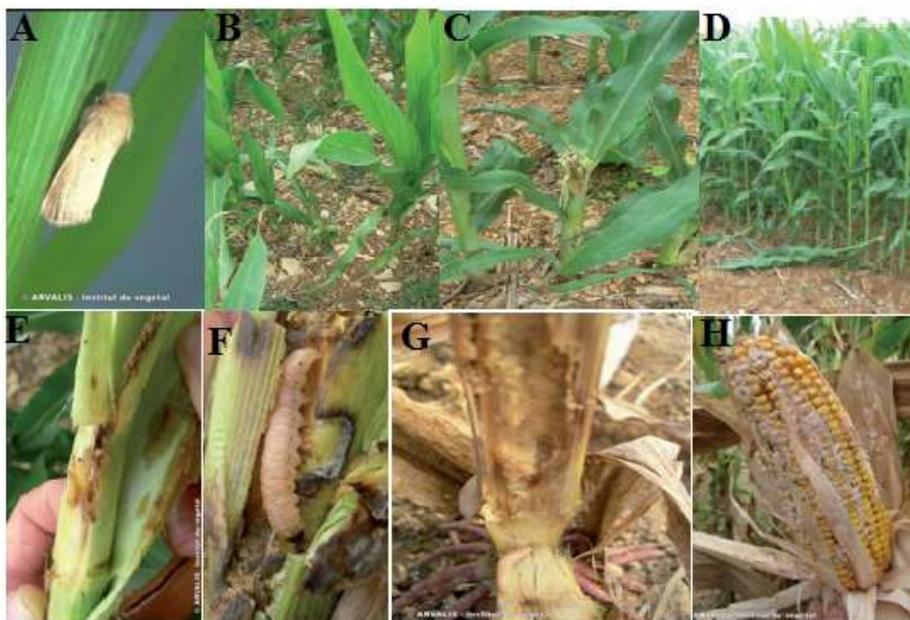
- Papillon de 30 à 40 mm d'envergure
- Ailes antérieures beige, ailes postérieures blanches
- Thorax et tête velus
- Abdomen massif



- Jusqu'à 40 mm de long au dernier stade larvaire
- Couleur rose pâle à beige
- Un seul point noir de chaque côté des segments

Ne pas confondre

Vers gris (dégâts de 1ère génération de sésamie)	Dégâts plus précoces, une larve par plante
Taupin (dégâts de 1ère génération de sésamie)	Dégâts plus précoces, perforation du collet
Pyrale (dégâts de 2ème génération de sésamie)	Dégâts comparables, mais larve plus petite et grise



A : dépôt des œufs sur la partie inférieure de la plante.

B : 1ers symptômes : flétrissement des plantes.

C : Destruction du pied à la hauteur où les larves fourmillent.

D : : Dégâts de larve G1, des pieds sont cassés sous la pression de la larve dans la tige

E : La plante où les oeufs ont été pondus et à partir de laquelle les larves se dispersent à partir du 3ème stade larvaire

F : Larve de sésamie à l'intérieur de la tige

G : En fin de saison, les larves G2 se réfugient dans le collet des plantes.

H : Développement du fusarium

Observation : des symptômes caractéristiques ont été observés dans 2 des 5 parcelles observées (les plus avancées). Les attaques restent pour le moment faibles (<1%). C'est sur la parcelle de Vescovato que les 2 premiers papillons de sésamie ont été capturés.

Evaluation du risque : il est nécessaire de rester vigilant car la sésamie est préjudiciable jusqu'à la récolte....

Gestion du risque : Dans les régions où la présence du parasite a été importante l'année précédente, particulièrement si l'hiver a été doux.

▪ Solutions préventives :

- **Après la récolte,** broyer les résidus et les collets. Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de production sont plus efficaces qu'une lutte individuelle.

- Les températures négatives au sol détruisent les larves présentes dans les cannes de maïs et limitent ainsi l'extension de la sésamie.
- **Solutions curatives**
 - **Lutte en végétation** : Première génération : Une seule application d'insecticide peut suffire, mais le fractionnement est plus performant car le vol de 1ère génération est généralement assez étalé.
 - Seconde génération : application d'un insecticide par enjambeur ou par voie aérienne.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Jeudi 1 ^{er} juin	Vendredi 2 juin	Samedi 3 juin	Dimanche 4 juin	Lundi 5 juin	Mardi 6 juin	Mercredi 7 juin	Jeudi 8 juin	Vendredi 9 juin
									
Haute Corse/ Corse du Sud	Temps instable avec quelques averses pouvant déborder sur le littoral	Passages nuageux et orageux donnant des averses en fin de matinée		Temps orageux en montagne pouvant déborder sur le littoral	Quelques passages nuageux.		Retour du beau temps		

LIENS UTILES

En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale (cf lien ci-dessous).

PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les ! Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION : Une nouvelle liste des équipements de limitation de la dérive de pulvérisation de produits phytopharmaceutiques est parue au Bulletin officiel du 25 mai 2017. Ces équipements permettent de réduire la largeur des zones non traitées en bordures des points d'eau (de 20 ou 50 m à 5 m), conformément à l'arrêté du 4 mai 2017. De nouveaux équipements viennent s'ajouter pour la viticulture, l'arboriculture et les cultures basses (pulvérisateurs, buses).

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp. multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.